



**ERNEST C. MANNING  
INNOVATION  
AWARDS**

Le 6 août 2014

Monsieur James Rajotte, député  
Edmonton-Leduc

Président, Comité permanent de la Chambre des communes sur les finances

*Téléphone* : (403) 930-4332

*Télec.* : (403) 930-4329

*Courriel* : [info@manningawards.ca](mailto:info@manningawards.ca)

*Twitter* : [@ManningAwardsCA](https://twitter.com/ManningAwardsCA)

*Facebook* : [ManningAwards](https://www.facebook.com/ManningAwards)

*Site Web* : [www.manningawards.ca](http://www.manningawards.ca)

**BOARD OF TRUSTEES**

**Conseil d'administration**

*M. John K. Read*

*Chairman/président du conseil  
Calgary, Alb.*

*D' James A. McEwen Vice-  
President/vice-président  
Vancouver, C.-B.*

*M. Donald A. Pether*

*Treasurer/trésorier  
Vancouver, C.-B.*

*Mme France Côté*

*Montréal, Qc*

*M. David W. Kerr*

*Toronto, Ont.*

*D' Francis E. LeBlanc*

*Calgary, Alb.*

*M. E. Preston Manning*

*Calgary, Alb.*

*M. Donald A. Pether*

*Dundas, Ont.*

*M. Dick Wilson*

*Calgary, Alb.*

*M. John T. McLennan*

*Mahone Bay, N.-É.*

*Mme Lisa Samson*

*Ottawa, Ont.*

*Mme Kathy Sendall*

*Calgary, Alb.*

**SELECTION COMMITTEE**

**Comité de sélection**

*D' Robert O. Fournier*

*Chairman/président du conseil*

*Halifax, N.-É.*

*D' Eric A. Cohen*

*Toronto, Ont.*

*M. Michel David*

*Hudson Heights, Qc*

*D' Morley D. Hollenberg*

*Calgary, Alb.*

*D' Philippe Kruchten*

*Vancouver, C.-B.*

*D' Janet Ronsky*

*Calgary, Alb.*

*Mme Jessie Inman*

*Charlottetown, Î.-P.-É.*

**PRESIDENT**

**Présidente**

*Mme Jennifer Diakiw*

Cher monsieur Rajotte,

La présente constitue le résumé de notre proposition.

La Fondation des Prix d'innovation Ernest C. Manning souhaite demander la collaboration du gouvernement du Canada en vue d'améliorer l'encouragement des innovateurs canadiens au moyen de notre programme national de prix pour l'innovation.

Nous sollicitons un investissement de 5 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada. Cette contribution financière serait constituée d'une subvention de 2,5 millions sur cinq ans, et d'une subvention de jumelage additionnelle (1:1) des fonds amassés par la Fondation jusqu'à concurrence de 2,5 millions sur cinq ans.

Les priorités de la Fondation s'harmonisent étroitement avec celles du gouvernement du Canada du point de vue de l'innovation et de la croissance économique, et nous proposons ce partenariat en vue d'améliorer la célébration et l'encouragement des innovateurs canadiens comme suit :

- En développant un partenariat public-privé pour financer le Prix principal destiné à l'élite des innovateurs du Canada;
- En accroissant la valeur des prix sélectionnés, comme ceux des Prix des jeunes innovateurs canadiens,
- En faisant la promotion de la culture de l'innovation canadienne avec une tournée nationale de conférenciers recrutés chez les lauréats des Prix d'innovation Ernest C. Manning et des Prix des jeunes innovateurs canadiens.

Cette demande a fait l'objet d'une diffusion à grande échelle auprès des fonctionnaires du gouvernement canadien l'année dernière. À l'époque, nous insistions sur l'harmonisation étroite des priorités de la Fondation avec celles du gouvernement, c'est-à-dire **améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes grâce à la recherche, au développement, à l'innovation et à la commercialisation.**

Nous vous remercions de prendre le temps d'examiner notre proposition. Nous attendons avec impatience l'occasion d'en discuter avec vous et les membres de votre comité. Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec la présidente de la Fondation par courriel [Jennifer.diakiw@manningawards.ca](mailto:Jennifer.diakiw@manningawards.ca) ou en composant le 403-930-4333.

Bien à vous,

Jennifer Diakiw

Présidente

P.j. : Demande de financement dans le budget de 2015

John Read

Président, conseil d'administration

### Recommandation

Créer un partenariat entre le gouvernement du Canada et la Fondation des Prix d'innovation Ernest C. Manning qui encouragera les innovateurs canadiens et stimulera l'innovation. Nous sollicitons la somme de 5 millions de dollars sur cinq ans, constituée d'une subvention de 2,5 millions, et d'une subvention de jumelage additionnelle (1:1) des fonds amassés par la Fondation jusqu'à concurrence de 2,5 millions. Cette dernière subvention représenterait un investissement de 1 million par année dans la Fondation. La contribution financière du gouvernement serait reconnue en désignant le Prix principal de la Fondation « Prix du gouvernement du Canada pour l'innovation ».

### Estimation des coûts, des économies et de l'incidence économique

Les coûts seraient de 5 millions de dollars sur cinq ans. Les résultats seraient un nombre accru d'innovateurs ayant de solides antécédents du point de vue de la création de la richesse et de la contribution à la croissance économique du Canada. En voici quelques exemples :

- Reza Nasser, candidat au Prix d'innovation Ernest C. Manning en 2014; il a fait un don de 10 millions de dollars à l'Université de l'Alberta.
- Le D<sup>r</sup> Robert Burrell, récipiendaire du Prix principal Ernest C. Manning en 2009, a mis au point la technologie Acticoat utilisée dans les pansements; ces pansements sont vendus dans 40 pays et génèrent des revenus de 80 millions de dollars en ventes annuelles. Cette innovation est aussi largement utilisée par les militaires canadiens et américains.
- Les D<sup>r</sup> Lindsay Machan et William Hunter, récipiendaires du Prix principal Ernest C. Manning en 2006, ont mis au point des endoprothèses enduites d'un anticoagulant. Plus d'un million de ces endoprothèses sont implantées chaque année, ce qui réduit considérablement les coûts annuels de 22 milliards de dollars associés aux maladies cardiovasculaires.
- Mike Lazaridis et Gary Mousseau, récipiendaires du Prix principal Ernest C. Manning en 2002, ont mis au point l'application de terminal de courriel sans fil intégré Blackberry. Aujourd'hui, l'entreprise compte un effectif de près de 13 000 personnes.

### La manière dont le gouvernement fédéral pourrait financer la recommandation

Nous proposons que le financement de ce partenariat provienne de l'un des services ou d'une agence d'Industrie Canada ayant des buts semblables, c'est-à-dire stimuler et récompenser l'innovation. Parmi les exemples, notons EDC, BDC ou d'autres entités au sein du Ministère comme Science et Technologie. Une autre possibilité consisterait à réunir le financement à partir d'une coalition des agences de développement régional du Canada.

### Groupes de particuliers, de secteurs ou de régions susceptibles de bénéficier de la mise en œuvre du partenariat

Ce partenariat public-privé encouragerait un nombre croissant de Canadiens de tout âge à envisager l'innovation et l'entreprenariat comme choix de carrière. En plus des adultes innovateurs, les étudiants du niveau secondaire sont l'un des principaux groupes d'intervenants que nous atteignons au moyen de notre Programme des jeunes innovateurs canadiens. Il profiterait à tous les Canadiens parce que nous stimulerions la fierté nationale à l'égard des innovateurs les plus marquants du pays.

### Incidences générales susceptibles de résulter de la mise en œuvre de la recommandation

Les avantages de ce partenariat seraient notamment :

- Accorder au gouvernement du Canada les droits liés à la désignation du Prix principal, qui est le prix pour l'innovation le plus reconnu au Canada;
- Faire reconnaître le gouvernement du Canada comme le principal champion de l'innovation, tout en bénéficiant du processus d'examen par les pairs indépendant et rigoureux de la Fondation;
- Accroître la valeur des prix sélectionnés, comme le Prix des jeunes innovateurs canadiens;

- Promouvoir la culture de l'innovation canadienne au moyen d'une tournée de conférences nationale données par les lauréats des Prix Ernest C. Manning et des Prix d'innovation pour les jeunes Canadiens.

## **Fondation des Prix d'innovation Ernest C. Manning**

### **Description, historique et faits saillants**

#### **Description**

La Fondation des Prix d'innovation Ernest C. Manning célèbre et récompense les innovateurs canadiens qui possèdent l'imagination nécessaire pour innover et la ténacité pour réussir. Nous reconnaissons les innovations qui sont viables sur le plan commercial et qui soutiennent nos économies provinciales et nationales en créant des emplois et de la richesse, et en plaçant notre pays en bonne position concurrentielle à l'échelle mondiale.

Nous évaluons les innovations, mais nous célébrons les innovateurs. Les innovations peuvent être limitées dans le temps, ou encore elles peuvent constituer un point de départ vers des progrès qu'il reste encore à imaginer. Les innovateurs quant à eux sont continuellement en train de se réinventer eux-mêmes et leur univers; et c'est la raison pour laquelle nous considérons les innovateurs récompensés par les Prix Ernest C. Manning comme la ressource la plus précieuse du Canada.

Chaque année, la Fondation attribue quatre Prix d'innovation et huit prix dans le cadre du Programme jeunes innovateurs canadiens. Voici la liste des prix :

- Le Prix principal d'une valeur de 100 000 \$;
- Le Prix de distinction David E. Mitchell d'une valeur de 25 000 \$;
- Deux Prix d'innovation au montant de 10 000 \$;
- Huit Prix pour les jeunes Canadiens au montant de 500 \$ chacun remis aux étudiants sélectionnés par un jury lors de l'Expo-Sciences pancanadienne.
- Quatre Prix d'innovation pour les jeunes canadiens au montant de 4 000 \$ remis aux quatre premiers sur les huit étudiants déjà sélectionnés (voir ci-dessus) par un jury lors de l'Expo-Sciences pancanadienne.

La Fondation est réputée dans tout le Canada en tant qu'organisme digne de confiance et très honorable qui joue un rôle important dans l'écosystème de l'innovation canadien. Notre réputation en tant que donateur des prix les plus prestigieux en matière d'innovation au Canada est due en grande partie à l'excellence de notre processus indépendant d'examen par les pairs et au calibre de nos candidats et de nos lauréats.

La Fondation s'est dotée d'une structure nationale de bénévoles constituée de plus d'une centaine de Canadiens remarquables qui siègent à notre conseil d'administration, à titre de présidents de section et dans les 11 comités régionaux, ainsi qu'au sein du comité de sélection. Nous avons en outre un noyau de fidèles donateurs et commanditaires. Ce réseau national permet à la Fondation d'exercer ses activités en maintenant ses frais administratifs relativement bas.

Nous célébrons les réalisations axées sur l'innovation lors de notre gala annuel qui se tient dans une ville canadienne différente chaque année. Depuis quelques années, notre gala a pris de l'expansion, et accueille régulièrement autour de 500 à 600 personnes, dont des dirigeants au sein du gouvernement, dans le secteur privé et dans le monde universitaire. La Fondation a le privilège d'accueillir l'honorable James Moore à titre de maître de cérémonie lors de l'événement qui se tiendra à Ottawa le 22 octobre 2014, et qui accueillera aussi les coprésidents Tom Jenkins et le D<sup>r</sup> David Strangway.

#### **Historique**

Depuis 1982, la Fondation des Prix d'innovation Ernest C. Manning a honoré près de 3 000 innovateurs canadiens de partout au pays à titre de candidats, et a célébré les réalisations de près de 300 Canadiens à titre de lauréats d'un Prix Ernest C. Manning. La Fondation a jusqu'à maintenant accordé plus de 4,5 millions de dollars à des innovateurs remarquables de tout âge.

L'ancien dirigeant d'une société énergétique de l'Alberta, David E. Mitchell, a décidé que le Canada devait célébrer et soutenir ses héros nationaux dans le domaine de l'innovation. Selon lui, les Canadiens qui utilisaient leur génie créateur pour inventer des technologies bénéfiques méritaient la reconnaissance dans leur propre pays. La vision de M. Mitchell et un investissement important de sa part sur le plan personnel ont conduit à la création de la Fondation.

C'était une idée brillante, qui devait toutefois obtenir l'appui d'une personnalité canadienne en tant que parrain. M. Mitchell a donc abordé le premier ministre provincial le plus longtemps en poste au Canada – Ernest C. Manning – qui inspirait le respect partout au Canada et lui a demandé de joindre son nom à l'idée. Ensemble, MM. Mitchell et Manning ont créé un noyau de scientifiques et de gens d'affaires canadiens très estimés qui sont devenus les premiers membres du conseil de la nouvelle Fondation. M. Manning a rendu visite à l'organisation du Prix Nobel en Suède et à Fondation Ford aux États-Unis pour obtenir des conseils sur la manière de structurer le programme canadien.

Afin de garantir la crédibilité du programme, M. Manning, M. Mitchell et les autres membres du Conseil ont accepté qu'un comité d'experts évaluateurs indépendant soit chargé de choisir les lauréats des prix et que sa décision soit finale. Et c'est ainsi que la Fondation des Prix d'innovation Ernest C. Manning exerce ses activités depuis lors.

### **Faits saillants**

#### **La Fondation des Prix d'innovation Ernest C. Manning reconnaît, célèbre et récompense les innovateurs canadiens. Depuis 1982, la Fondation a mis sur pied :**

- ❖ Un réseau comptant près de 3 000 adultes et jeunes innovateurs dans tout le Canada.
- ❖ Un grand réseau de leaders régionaux ardents défenseurs des innovateurs canadiens de tout âge par l'entremise de ses 11 sections, de la Colombie-Britannique au Canada atlantique. Ils consacrent bénévolement de nombreuses heures en vue de joindre des particuliers et des organisations en vue de trouver et de reconnaître les innovateurs locaux.
- ❖ Un réseau distingué de chefs d'entreprise et de leaders universitaires canadiens qui consacrent bénévolement du temps pour servir à titre de membre du conseil d'administration de la Fondation, pour siéger au comité de sélection, pour présider les sections régionales ou en faire partie. (Leurs noms apparaissent sur notre site Web : [www.manningawards.ca](http://www.manningawards.ca).)
- ❖ Des relations de travail étroites avec Expo-Sciences Canada, ainsi qu'avec les enseignants et les étudiants qui participent à l'événement. Depuis l'inauguration du Programme des jeunes Canadiens en 1992, chaque année, en moyenne 75 étudiants proposent la candidature de leur propre projet pour qu'il soit considéré en vue de recevoir l'un des huit Prix des jeunes Canadiens. À ce jour, environ 175 étudiants ont reçu un Prix d'innovation pour les jeunes Canadiens de la Fondation.

#### **La Fondation est persuadée que les innovateurs et leurs innovations améliorent la vie des Canadiens et ajoutent une valeur significative à l'économie du Canada. Nous nous efforçons d'inspirer d'autres Canadiens à devenir des innovateurs comme suit :**

- ❖ En tenant chaque année un gala de remise des prix organisé par un comité de bénévoles formé de leaders locaux. Le gala attire de nos jours quelque 600 (+) décideurs du gouvernement, du milieu universitaire et du monde des affaires. Tom Jenkins et le D<sup>r</sup> David Strangway agiront comme présidents honoraires lors du dîner de gala de l'édition 2014 qui aura lieu le 22 octobre à Ottawa.
- ❖ En célébrant les candidats régionaux lors d'événements tenus dans leur assemblée législative provinciale et lors de grands événements organisés par des entreprises partout au Canada.

- ❖ En stimulant la discussion sur l'innovation canadienne dans le cadre d'un programme de relations publiques qui lui est consacré.
- ❖ En racontant l'histoire de nos innovateurs aux quatre coins du pays.
  - Avec l'aide de Shaw Communications à titre de diffuseur exclusif qui produit cinq vidéos passionnantes sur les récipiendaires des Prix Manning. Ils sont tout d'abord présentés lors du gala annuel de remise des prix, puis sont diffusés sur les réseaux de Shaw/Global ainsi que sur le site Web de la Fondation des Prix d'innovation Manning. De plus, Shaw Communications produit une annonce visant à faire un appel de candidatures qui est diffusée sur ses réseaux. La valeur du temps d'antenne offert gracieusement par Shaw/Global est évaluée à près de 1 million de dollars.
  - Le magazine *Maclean's* a fait de la publicité à l'échelle nationale sur les lauréats des prix en 2011, 2012 et 2013 dans le cadre d'un partenariat exclusif qui annonce les noms de nos gagnants aux Canadiens dans ses publications imprimées et en ligne.